

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 11 juillet 2014
Rapporteur :
Madame Danielle GARREC

N° 3 DS 14.6

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 18/07/2014
- la transmission au contrôle de légalité le : 18/07/2014
(accusé de réception du 18/07/2014)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Subventions aux associations à caractère social

Après avis favorable de la commission des solidarités et après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'accorder les subventions suivantes :

Ligne budgétaire 520 6574 900 : Associations à caractère social

Nom de l'association	Montant en euros
Fraternité Chrétienne des Personnes Malades et Handicapées (FCPMH) Subvention de fonctionnement	170
Secours Populaire Français Subvention de fonctionnement	15 718
Jonathan Pierres Vivantes Subvention de fonctionnement	170
Association des Sourds de Cornouaille (ASC) Subvention de fonctionnement	600
Bibliothèque Sonore Subvention de fonctionnement	6 000
Mon cœur vit Subvention de fonctionnement	200
Alcool Assistance – La Croix d'Or Subvention de fonctionnement	4 345
Amicale des Donneurs de Sang bénévoles de Quimper et environs Subvention de fonctionnement	320

Le maire,

Ludovic JOLIVET

